



Georges Ibrahim Abdallah doit retrouver sa liberté et regagner son pays : le Liban.

38 ans d'emprisonnement, c'est INDIGNE du pays des droits de l'homme !

Nous l'avons dit à Emmanuel Macron le 29 avril.

Nous continuerons notre combat pour la libération de notre camarade.

Ce vendredi 29 avril le Président Emmanuel Macron était en visite dans notre département.

Le collectif pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah avait donc décidé d'interpeller le Président sur la situation d'un homme, d'un militant de la cause palestinienne, incarcéré depuis 38 ans à la suite d'un procès inique et qui dispose de la condition de « libérable » depuis 1999.

Il y a quelques jours encore nous étions rassemblés devant le centre pénitentiaire de Lannemezan à l'occasion de son 71^{ème} anniversaire.

Cet homme à l'engagement sans faille pour l'émancipation des peuples a donc passé plus de la moitié de sa vie en prison.

Il n'attend désormais plus qu'une chose : pouvoir retrouver son pays, le Liban, sa famille, ses proches.

Il est plus que temps que la France, pays dit des droits de l'homme depuis la révolution de 1789, décide de libérer Georges.

Déjà en novembre 2012 la Chambre d'Application des Peines de Paris avait autorisé la libération du militant des Fractions Armées Révolutionnaires Libanaise en la conditionnant à un arrêté d'expulsion du territoire à signer avant le 14 janvier 2013 par le Ministre de l'intérieur de l'époque, Manuel Valls.

Alors que tout était prêt pour que Georges puisse rejoindre son pays, Manuel Valls dans une attitude indigne et inhumaine refusa de signer l'arrêté.

Aujourd'hui la France doit se montrer à la hauteur des idéaux d'égalité et de justice à portée universelle qu'elle proclame.

A l'occasion de la visite présidentielle, nous avons rencontré le député Jean Bernard Sempastous qui a déjà visité Georges Ibrahim Abdallah et a évoqué sa situation avec le cabinet de la Présidence de la République, nous avons sollicité et obtenu deux entretiens avec des conseillers d'Emmanuel Macron : Messieurs Maxance Barré et Jean-Marie Caillaud .

Ce dernier nous a proposé d'organiser rapidement une rencontre avec le Ministère de la Justice.

Nous ne nous sommes pas contentés de ces contacts et avons patienté afin d'alerter directement le Président de la République. Ce dernier nous a assuré connaître le sujet, confirmant qu'il avait été interpellé à plusieurs reprises lors de ces derniers déplacements au Liban.

Nous avons dit au Président que la France des valeurs universelles, des droits humains, doit désormais AGIR et rendre sa liberté à un homme en prison depuis 38 ans et dont la vie ne peut être broyée par une quelconque raison d'Etat.

Nous allons donc engager sans tarder les démarches auprès des conseillers présidentiels.

La lutte continue pour que Georges, notre camarade, puisse retrouver sa liberté et regagner son pays après 38 ANS d'emprisonnement.

Le collectif 65 pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah.